



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

L'actu climat : rapport du GIEC, plan wallon, primes...

Rapport du GIEC, adoption du Plan Air Climat Énergie wallon, révision des primes à la rénovation... Retour sur une semaine de mars 2023 chargée en actus pour le climat.

Pour le climat, il n'est pas trop tard mais il faut des actions fortes et rapides. C'est en substance l'alerte lancée par le GIEC[1] dans la synthèse de son sixième rapport, présenté le 20 mars. Hasard du calendrier, le soir même la Wallonie adoptait son Plan Air Climat Énergie 2030, avec l'ambition de réduire les émissions wallonnes de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030. Des annonces sur l'augmentation des primes à la rénovation ont rapidement suivi mais restent toutefois à confirmer.

On fait le point sur cette semaine riche en actualités pour le climat.

Le message du GIEC : il n'est pas trop tard mais ça urge !

Le 6e rapport du GIEC[2] confirme ce que l'on savait déjà : le climat se réchauffe sans équivoque à cause des activités humaines (par le biais de leurs émissions de gaz à effet de serre). On constate une augmentation de +1,1°C [3]. Pour rappel, depuis l'accord de Paris, les pays ont l'ambition de limiter le réchauffement à 2°C, idéalement même à 1,5°C.

Les effets du réchauffement du climat se font déjà sentir, notamment par des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses. Les chaleurs extrêmes ont déjà entraîné des morts sur tous les continents et la poursuite du réchauffement va augmenter l'insécurité en matière d'alimentation et d'approvisionnement en eau. **Chaque dixième de degré compte.**

La justice climatique est indispensable

Si on regarde les émissions de gaz à effet de serrés liées à la consommation, on constate que :

• **10% des ménages sont responsables de 34 à 45 % des émissions.** Ce sont ceux qui ont

l'empreinte climatique la plus élevée[4].
• 50% des ménages contribuent pour seulement 13 à 15 % du total. Leurs émissions de gaz à effet de serre par habitant sont les plus basses.

Par contre, les 10 % les plus responsables sont aussi les moins exposés aux conséquences des changements climatiques. C'est pourquoi **ceux qui contribuent le plus au réchauffement climatique doivent aussi contribuer le plus à mettre en place – et financer – les solutions pour le limiter et s'y adapter.**

Christopher Trisos, co-auteur du rapport commente : « Nous ne pouvons pas accélérer l'action climatique si nous ne multiplions pas les ressources que nous lui affectons. L'insuffisance et l'inadéquation du financement freinent les progrès. »[5].

Il y a urgence

La concentration en CO2 (410 ppm) était plus élevée en 2019 que pendant les deux millions d'années précédentes. Les concentrations de deux autres gaz à effet de serre, le méthane et le protoxyde d'azote, n'avaient pas atteint de tels niveaux sur les 800 000 dernières années.

Suivant le moment de sa naissance, un individu aura plus ou moins de chances de connaître un réchauffement élevé ou pas :

• une personne née dans les années 1950 connaît un réchauffement **modéré** (+1,1 °C par rapport à la période pré-industrielle) ;
• une personne née en 2020 connaîtra un réchauffement global qui pourrait être **très élevé** (4°C en moyenne mondiale dans le pire des cas).

Le rapport pointe qu'il y a une **fenêtre d'opportunité pour garantir un avenir durable et viable** pour tous mais que cette fenêtre **se referme rapidement**. Une action ambitieuse, rapide et soutenue réduirait non seulement les pertes et dommages pour les humains et les écosystèmes mais elle offrirait aussi de nombreux autres bénéfices, notamment pour la

qualité de l'air et la santé.

Les solutions sont connues

Il est encore possible de diviser nos émissions de gaz à effet de serre par deux d'ici 2030 (alors que pour le moment on est plutôt sur une trajectoire de +15 %).

(suite page 2)

La chasse à Lasne

Faisant suite à notre article du numéro précédent, nous avons reçu un courrier de Vivaqua nous signalant leur décision de mettre un terme à la convention de droit de chasse octroyé sur ses propriétés de Plancenoy.

Nous avons aussi évoqué dans nos échanges de courrier les clôtures en fil de fer barbelé qui ont occasionné la mort de chouettes. Vivaqua nous informe du remplacement progressif de ces barbelés par du fil lisse.

Voici des bonnes nouvelles que nous applaudissons parce que la biodiversité locale sera ainsi mieux préservée.



Visitez notre nouveau site
www.lasne-nature.be



Rejoignez-nous
sur Facebook



L'actu climat : rapport du GIEC, plan wallon, primes...

(suite de la page 1)

Dans un graphique synthétique, le GIEC indique :

- le potentiel de différentes techniques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- le coût de chaque solution par tonne d'éqCO₂[6] économisée.

Parmi les options qui permettent de réduire le plus fortement les émissions (en milliards de tonnes de CO₂ par an) :

- **L'éolien et le solaire** sont celles qui présentent **le plus grand potentiel de réduction des émissions et à coût réduit**.

Ça ne veut pas dire que ça suffit ou qu'on peut en installer à tout va mais c'est important de rappeler ces atouts à l'heure où beaucoup critiquent ces énergies renouvelables intermittentes et gourmandes en ressources[7].

Il faut en tout cas réduire de manière drastique **l'utilisation d'énergies fossiles** (pétrole, gaz et charbon). Or les flux financiers pour développer ces énergies sont plus élevés que ceux consacrés à l'atténuation (diminution des émissions) et à l'adaptation aux changements climatiques !

- La **biodiversité** est notre alliée dans cette lutte contre les changements climatiques. Réduire la conversion des écosystèmes naturels, séquestrer le carbone dans l'agriculture et restaurer des écosystèmes sont des mesures avec de forts potentiels de réduction des émissions. Elles sont toutefois coûteuses.

À l'inverse, le captage et la séquestration de carbone fossile ont un coût beaucoup plus élevé (50 à 200

dollars par tonne évitée) et un potentiel de réduction plus faible (moins d'un milliard de tonnes). Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas faire de séquestration du tout.

On voit aussi qu'il ne suffit pas de déployer des solutions techniques mais qu'il faut également **augmenter la sobriété** (par exemple adopter des modes de déplacement actifs, manger moins de viande...) et l'efficacité (isoler les bâtiments, avoir des véhicules électriques et plus petits...).

Une forte réduction de la demande permettrait de diminuer les émissions de 40 à 70% suivant les secteurs :

Réduire mais aussi s'adapter

À côté des actions pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, il faut aussi s'adapter aux effets inéluctables des changements climatiques. Nos sociétés doivent anticiper pour mieux résister aux chocs : adapter les systèmes agricoles, réaménager les villes en vue des vagues de chaleur, améliorer la capacité à absorber les fortes pluies pour réduire les inondations, préserver les forêts...

La Wallonie a adopté son Plan Air Climat Énergie

La Wallonie a aussi adopté son PACE 2030 (ou Plan Air Climat Énergie). Il s'agit de son plan d'actions pour :

- **réduire de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre** d'ici 2030 (par rapport à 1990). L'un des axes majeurs est l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Un calendrier progressif a été établi pour la rénovation des logements, que le propriétaire l'occupe ou le mette en

location ;

- **doubler les énergies renouvelables** pour 2030 et sortir complètement des énergies fossiles en 2050 ;
- **améliorer la qualité de l'air**.

Dans la foulée, **les primes à la rénovation devraient être augmentées** en 2023. Le nouveau régime de primes, adopté en 1^{er} lecture par le Gouvernement wallon, doit encore être soumis à différents avis avant d'entrer en application dans le courant de l'année.

On peut toutefois **regretter que certaines mesures n'aient pas été retenues dans le PACE** alors qu'elles seraient utiles pour atteindre les objectifs, comme la limitation à 100 km/h sur autoroute ou un frein au développement des aéroports.

[1] Le GIEC est le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

[2] Le rapport du GIEC fait le point sur l'ensemble des connaissances sur le climat. La dernière fois qu'il s'était prêté à cet exercice colossal c'était en 2014. Colossal parce que le rapport fait la synthèse de 10 000 pages d'études sur le climat. Un résumé pour les décideurs de 37 pages est disponible (en anglais).

[3] Par rapport à la période préindustrielle 1850-1900

[4] C'est-à-dire le plus d'émissions de gaz à effet de serre par habitant.

[5] Cité dans le communiqué de presse du GIEC.

[6] éq CO₂ = équivalent CO₂. Le CO₂ représente 80 % des gaz à effet de serre émis par les activités humaines. Mais on produit aussi d'autres gaz à effet de serre : le méthane, le protoxyde d'azote et les gaz fluorés notamment. Suivant leur pouvoir de réchauffement, on transforme l'ensemble de ces gaz en équivalent CO₂, une unité commune pour quantifier l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre.

[7] Intermittentes parce qu'elles dépendent du vent (qui ne souffle pas tout le temps) et du soleil (pas de production la nuit). Par ailleurs elles consomment davantage de matériaux (béton, métaux) que les autres moyens de production d'électricité.

Extraits de l'article publié sur <https://www.ecoconso.be/fr/content/lactu-climat-rapport-du-giec-plan-wallon-primes>

AU SOMMAIRE

L'actu climat : rapport du GIEC, plan wallon, primes...	1-2	Beaucoup d'arbres ne font pas une forêt	6-7
La chasse à Lasne	1	La Marchabilité, un mot moche mais essentiel	8
Migration des Batraciens – Printemps 2023	3	Les pépites du Printemps	9
Décès de Eve Severin	3	La boutique de Lasne Nature	10
Des feuilles d'arbres.... habitées....	4	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
A propos de placards	4	Zéro déchet	11
Petite Chouette	5	La nature de juin à août	12



Migration des Batraciens – Printemps 2023

Le 17 février, les batraciens ont débuté leur migration printanière vers les étangs car les t° avoisinaient les 9° vers 19h ; rappelons que ce sont des animaux nocturnes et qu'ils attendent donc que le soir tombe pour se déplacer.

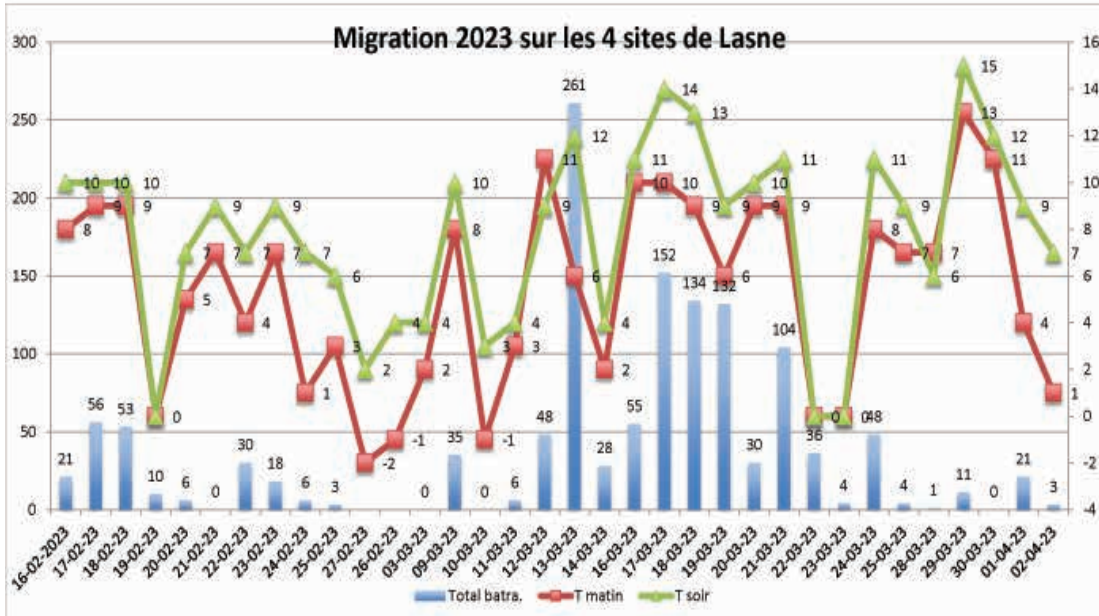
En une semaine nous avons aidé une bonne centaine d'entre-eux à traverser nos routes à La Marache, à Aywiers, à la rue de l'Abbaye et au chemin de Couture.

grand nombre. Ils étaient non seulement moins nombreux que l'année dernière mais aussi, et tous les bénévoles l'ont constaté, en majorité de petite taille, donc de jeunes animaux.

Que sont devenus tous les grands adultes que nous avons ramassés l'année dernière ? N'ont-ils pas supporté la longue sécheresse de l'été 2022 ?

Rappelons que les batraciens ont une peau

ont souhaité participer au sauvetage des batraciens. Nous les avons donc rencontrés, trois soirs consécutifs, route de La Marache où ils ont ramassé les batraciens, observé les caractéristiques et le comportement des crapauds, grenouilles et tritons. Ils ont vu les dégâts que font les voitures sur une route migratoire et réalisé l'importance de préserver ce maillon de la chaîne alimentaire. Espérons que leur visite les motive à prendre un jour notre relève !



Nous remercions encore tous les bénévoles pour leur gentillesse, leur compétence et leur dévouement, tant aux ramassages qu'à l'encodage des résultats, la pose et l'enlèvement des treillis protecteurs dans les avaloirs et au travail sur le site de Lasne Nature.

Nos remerciements vont aussi à la Commune qui place les bâches, les seaux de récolte et les différentes protections pour les batraciens et les bénévoles. Cette collaboration efficace est indispensable pour mener à bien et poursuivre la sauvegarde de la Nature à Lasne.

Dès le 25 février, une période de froid intense s'installe et la migration est stoppée.

Grenouilles, crapauds et tritons sont des animaux « à sang froid », ce qui signifie que leur température interne diminue lorsque la température extérieure chute. Ils entrent en léthargie et ne se déplacent plus.

A partir du 10 mars les températures remontent (11°C), pas toutes les nuits cependant, et la migration reprend mais en dents de scie. Le graphique montre les températures de chaque nuit et le nombre de batraciens ramassés cette nuit-là.

A ce moment nous espérons un grand rush de migration car les températures étaient douces et il pleuvait souvent. Mais non, les batraciens passaient mais pas en

très fine et très fortement vascularisée et qu'ils respirent plus par la peau que par les poumons ; leur peau ne peut absolument pas se dessécher...

Depuis 3 ans déjà nous voyons l'impact négatif du dérèglement climatique sur le nombre de batraciens en migration ; s'ils sont moins nombreux à venir pondre il y en aura forcément moins dans les bois, et en été encore moins lors de la migration suivante etc...

Cependant, motivés et enthousiastes, nous avons sauvé plus de 1300 batraciens (voir tableau) et 83 au chemin de Couture apportant ainsi notre contribution à la protection de la biodiversité et au maintien de l'équilibre naturel si menacé.

Cette année, les enfants du Conseil Communal des Enfants de Lasne

Encore merci à tous et à l'année prochaine.

M.Nysten - Cellule Batraciens.

Eve Severin nous a quitté...



Le 4 avril dernier nous avons appris le décès d'Eve Severin.

Eve était une personne douce, toujours accueillante, attentionnée, chaleureuse et souriante. Son décès est une grande perte pour Erik et sa famille, mais aussi pour nous Lasne Nature.

Nous garderons en mémoire sa complicité avec Erik et son ouverture sur les merveilles de la nature.

Migration vendredi 2 avril 2023					
	Crapauds	Grenouilles	Tritons Alpestres	Tritons Ponctuéés	Totaux
La Marache	846	57	8	4	915
Route d'Aywiers	62	77	11	3	153
Rue de l'Abbaye	111	127	8	2	248
Rue du Culot	0	0	0	0	0
Totaux	1019	261	27	9	1316



DES FEUILLES D'ARBRES... HABITEES...

Au cours de vos promenades vous avez déjà vu sur les feuilles de certains arbres ces petites boules, ces petites cornes colorées... en vous disant « mais qu'est-ce que c'est ? »

Une galle (cécidie pour les spécialistes) est une des nombreuses manifestations des relations entre le monde animal et le monde végétal. Ces excroissances aux formes diverses produites sur les tiges, les feuilles ou les fruits de certains végétaux sont provoquées par de petits animaux (Acariens ou petits Insectes) qui piquent la feuille pour pondre un œuf dans le tissu végétal. La substance injectée induit une modification du développement de ce tissu, qui va généralement envelopper l'intrus. C'est ce « parasite », par l'intermédiaire de son patrimoine génétique, qui est responsable de l'anatomie et de la morphologie de la galle qui va le nourrir et le protéger des intempéries et des ennemis naturels – un véritable hôtel/restaurant. D'où la très grande diversité de formes des galles et la possibilité d'identifier l'habitant uniquement à partir des caractéristiques de sa galle. Lorsque

la galle est percée d'un ou de plusieurs petits trous, cela signifie que les œufs ont donné naissance à des insectes adultes ayant déjà quitté leur « nid ». Chaque espèce « parasite » n'agira que sur une espèce végétale bien précise et pas sur une autre, toujours sur la même partie de ce végétal, et ses galles auront toujours la même structure.

La formation de la galle serait une réaction adaptative du végétal dans la mesure où elle limite le parasite dans l'espace et dans le temps, lui imposant ainsi une grande spécialisation et une moindre nocivité.



Galle appelée Bédégar d'un Hyménoptère sur Eglantier



Galle d'un Acarien sur un Erable



Galles d'un Hyménoptère sur un Chêne

Marie Bronchart

A PROPOS DE PLACARDS

Un vent favorable a déposé devant ma porte copie de deux placards de la fin du XVIII^e siècle (1693 et 1698) alors que notre territoire était sous régime espagnol.

Ces avis manuscrits ordonnaient de dresser la liste des habitants de Maransart. Ils étaient affichés sur les murs extérieurs de l'église afin d'avertir la population des décisions des autorités. Paradoxe, quand on sait que la majorité des villageois ne savait ni lire, ni écrire, ni calculer, l'enseignement paroissial se limitant à l'initiation du catéchisme. La vie dans les campagnes était rude et pauvre, la majorité des maisons étaient en torchis avec couverture de chaume. Seules les grandes exploitations agricoles, la cure et de rares habitations de notables étaient en pierre et en briques.

On imagine les mayeurs et échevins faire du porte-à-porte afin d'établir la composition de chaque famille au sens large du terme c'est-à-dire parents, grands-parents, frères,

sœurs, veufs ou isolés et, quand il y a lieu, servantes et valets. Le recensement du 7 octobre 1693 comptabilise 85 personnes réparties dans 23 foyers (ou feux c.à.d. le nombre de gens vivant sous le même toit.) et celui du 17 décembre 1698 totalise 96 personnes dans 27 maisons. Les noms et prénoms des adultes y figurent, le nombre de leurs enfants aussi avec ou sans prénom et un âge approximatif.

Si aucun métier n'est spécifié pour les parents, quelques précisions sont apportées quant à l'occupation des enfants qui dès 11/12 ans et même plus jeunes sont employés comme bergers, porchers, vachers, gardes des bêtes, voire domestiques dans les grandes fermes des environs.

Deux cents ans plus tard, à Maransart/Couture, certains enfants sont encore mis au travail mais le décor a changé, c'est cette fois l'usine qui

les embauche. Ciseaux au cou, ils posent au premier rang des ouvriers de la fabrique de soie artificielle de Couture-St-Germain, le 16 juillet 1907. Aujourd'hui, dans les rues de Maransart et Couture, Ohain, Lasne ou Plancenoit, les rangs des écoles passent dans un joyeux brouhaha. L'obligation scolaire et l'amélioration du niveau de vie préservent leur jeunesse.

Françoise Bortels





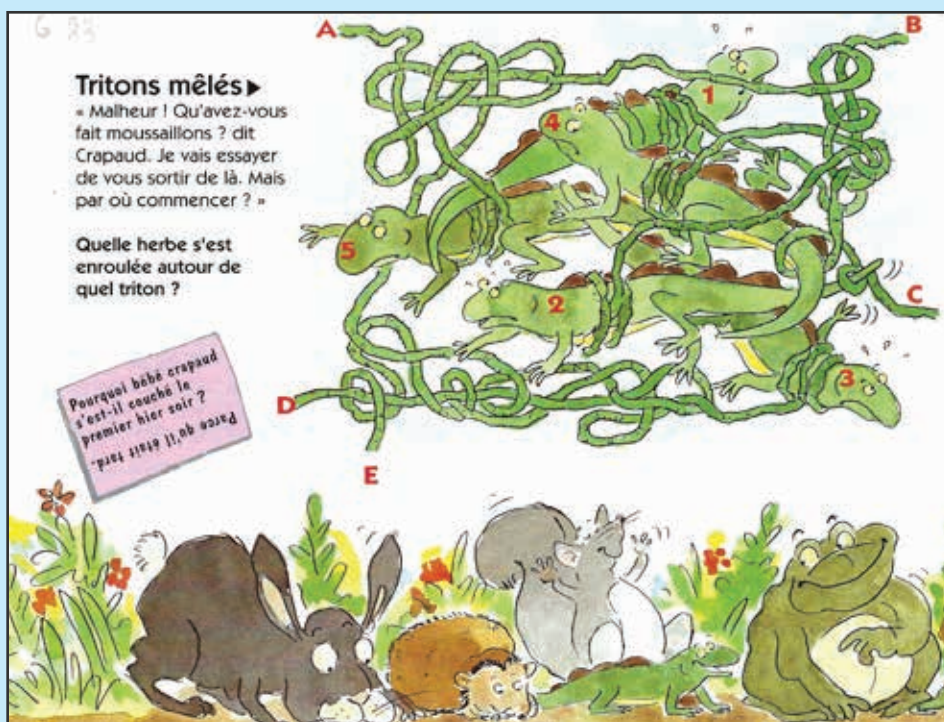
Petite Chouette

Coucou les amis,

Lasne Nature te consacre une page spéciale.

On se retrouvera chaque trimestre. Tu aimes? Tu as des idées? Partage-les avec moi. Bon amusement.

Petite Chouette



POCHOIRS

Il te faut :

Des feuilles, du papier uni, de la peinture liquide ou en poudre, des soucoupes, une brosse à dents et une pièce.

Prépare plusieurs couleurs, une par soucoupe. La peinture ne doit pas être trop épaisse. Étale beaucoup de papier journal.

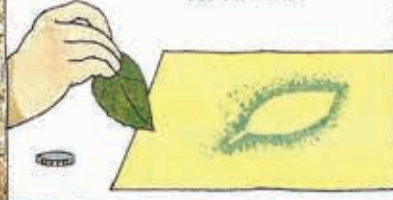
1 Place la feuille sur du papier uni. Pose la pièce dessus pour l'empêcher de bouger.



2 Trempe la brosse à dents dans la peinture. Puis tiens-la au-dessus de la feuille, les poils vers le haut. Gratte les poils vers toi avec ton pouce.



3 Éclabousse bien la feuille. Lorsque la peinture est sèche, ôte-la délicatement. Ton pochoir est terminé.





Beaucoup d'arbres

Qu'est-ce qui fait une forêt ?

Bien sûr, une forêt est composée d'arbres. Pourtant, les gestionnaires forestiers parlent rarement, voire jamais, du nombre d'arbres qui constituent cette forêt. Planter beaucoup d'arbres n'est pas toujours nécessaire pour rajeunir une forêt ou pour la maintenir en bonne santé. Alors, qu'est-ce qui fait qu'une forêt est une forêt et surtout, qu'elle reste une forêt ? Frederik Vaes, ingénieur et chef de département de Bruxelles Environnement, explique comment une gestion forestière durable est aujourd'hui pratiquée en forêt de Soignes.

Le pouvoir des chiffres

Planter beaucoup d'arbres n'est pas toujours nécessaire pour rajeunir une forêt ou pour la maintenir en bonne santé. Planter des arbres, même des arbres indigènes et adaptés au site, ne mène pas toujours au développement (immédiat) d'une riche forêt. La plantation d'arbres va même généralement à l'encontre du rajeunissement naturel des forêts.

Les chiffres cachent souvent ce qu'implique la gestion forestière. Chaque année, nous recevons des questions sur le nombre d'arbres que nous abattons et que nous plantons ou sur le nombre d'hectares plantés. Ces questions, qui nous font penser à des demandes de justification, insinuent qu'il y aurait une diminution ou une augmentation de la superficie forestière. Pour la forêt de Soignes (et d'autres massifs forestiers gérés par Bruxelles Environnement), ces questions sont infondées ; la superficie forestière reste toujours identique.

Bien sûr, il y a des arbres dans une forêt, mais les gestionnaires forestiers parlent rarement, voire jamais, de leur nombre. Ils parlent plutôt du couvert forestier (décrit plus loin). Cela signifie notamment que l'abattage d'arbres ne conduit pas nécessairement à une diminution de forêt. Il y a également une différence en fonction du terme utilisé 'couper' ou 'déraciner' et de l'interprétation qu'on lui donne. Pour un gestionnaire forestier, l'abattage d'arbres ne signifie pas la déforestation. En revanche, c'est bien le cas du déracinement qui consiste à éliminer les arbres et leur système

racinaire pour, in fine, affecter le site à une destination autre que la forêt.

Imiter et accélérer la nature

La base de la gestion forestière la plus fidèle à la nature, c'est l'utilisation optimale de ce que la nature nous offre spontanément. Les gestionnaires forestiers appellent cela la régénération naturelle. C'est un processus qui peut être stimulé ou accéléré si nécessaire. Mais il ne faut jamais oublier qu'en Belgique, sans intervention humaine, c'est une forêt qui finira par pousser sur 99% des sols.

Ces derniers temps, les journaux télévisés diffusent volontiers des reportages sur des écoles, des habitants, des particuliers, des associations ou des propriétaires qui plantent des forêts sur d'anciennes terres agricoles. Même les associations de protection de la nature sont derrière ce type d'opérations. Cela semble paradoxal car nous savons que si nous ne faisons rien, la végétation évoluera spontanément vers... une forêt. Souvent, l'artificialité de la plantation est encore renforcée avec des rangées de trous pré-perçés par une (lourde) machine. Les planteurs d'arbres tentent de compenser ce caractère artificiel de la plantation en mélangeant plusieurs espèces ; malheureusement le tempérament des différentes espèces d'arbres et buissons est trop souvent négligé.

En d'autres termes, des opportunités qui apparaîtraient en ne faisant rien, si ce n'est de laisser faire la nature et le temps, sont souvent manquées. S'il est impossible d'attendre, il est sage de laisser un maximum de place à l'évolution spontanée et d'imiter au maximum la nature pour les plantations artificielles.

Cette manière de faire est celle que nous appliquons depuis plusieurs années dans la partie bruxelloise de la forêt de Soignes. Le principe est d'imiter la nature et de lui donner un coup de main là où nous jugeons nécessaire de réaliser certains objectifs de gestion plus rapidement.

Une forêt n'est pas l'autre

Certains paysages forestiers stéréotypés que nous connaissons sont très éloignés de l'image qu'on

pourrait se faire d'une forêt naturelle et spontanée telle que la mythique forêt primaire. C'est ici que se pose le premier problème : ces forêts primaires ayant presque disparu, pratiquement personne ne les a vues et n'aura l'occasion de les voir.

Ces paysages forestiers stéréotypés, ce sont par exemple la hêtraie cathédrale ou les forêts d'épicéas qui poussent (ou poussaient) en Ardenne. Ce paysage composé d'une seule espèce d'arbre, ayant tous le même âge et offrant la même perspective quelle que soit l'orientation, est tout sauf naturel. Que ces paysages forestiers puissent dans certains cas avoir une valeur paysagère est légitime, mais il faut aussi accepter qu'ils soient instables et puissent à tout moment s'effondrer, massivement ou localement.

On peut avoir un hectare de forêt avec seulement 30 arbres, où tout le monde dirait spontanément : 'ceci est une forêt'. On peut également se retrouver avec un hectare de régénération naturelle de 100.000 plants de deux mètres de haut, sans que personne n'ait l'impression d'être dans une forêt.

Il est dès lors plus sensé de parler du nombre d'hectares de régénération et encore mieux, dans une optique « Dauerwald¹ » de spécifier la proportion de régénération naturelle. La première question que doit se poser un gestionnaire est de savoir si une régénération, naturelle ou plantée, est nécessaire. La première réaction face à la présence de régénération naturelle sous le couvert d'arbres plus âgés est qu'il faut lui donner toutes les chances de percer. Rien n'est plus faux ! Ce n'est pas parce qu'elle se présente qu'il faut la favoriser. En effet, on oublie souvent que la régénération de certaines espèces tolérantes à l'ombre peut rester 'en salle d'attente' pendant des décennies en attendant patiemment que l'occasion de percer se présente. D'autre part, il peut parfois être nécessaire de stimuler la régénération, que ce soit par la régénération spontanée (naturelle) ou par la plantation. Pour que cette régénération puisse réussir, il est essentiel de chercher à obtenir la bonne quantité de lumière ; ni trop, ni trop peu ! Les connaissances du gestionnaire sur le tempérament des différentes espèces d'arbres

ne font pas une forêt

et l'observation du développement naturel des arbres jouent un rôle crucial à cet égard.

L'hiver passé, nous avons planté environ 14.000 arbres dans la partie bruxelloise de la forêt de Soignes, dont 7.000 chênes sessiles et plus de 4.000 charmes pour gagner leur croissance. 1.000 hêtres ont été plantés pour compléter la régénération naturelle là où nous voulons rajeunir la hêtraie cathédrale. Les autres 2.000 arbres sont des espèces arbustives et des mélanges complémentaires.

Les 7.000 chênes sessiles sont plantés en groupes ou en cellules d'environ 20 arbres avec une douzaine de charmes pour les gagner. Ces cellules ont une superficie d'environ 30 m² ou un diamètre d'environ 6 m.



Figure 1: une cellule de plantation de tilleul à grande feuilles



Figure 2: une régénération spontanée de chêne sessile dans la 'salle d'attente'

Cela nous amène à l'essence de la gestion actuelle. Il s'agit d'une gestion axée sur les arbres et non sur le peuplement. Nous parlons donc ici de la gestion d'un seul arbre, désigné 'arbre d'avenir'. Il sera géré de manière dynamique et il peut être défini par les caractéristiques suivantes : une longueur de tronc exempte de branches et de défauts d'au moins 6 mètres, aussi droit et cylindrique que possible, avec une couronne vitale et équilibrée pour l'essence d'arbre désirée.

Le but est que de chaque cellule plantée, un seul arbre d'avenir subsiste. Cet arbre d'avenir sera suivi tout au long de sa vie par le gestionnaire.

Cela signifie qu'après un certain temps (15-30 ans), sur environ 30 arbres plantés dans une telle cellule, un seul se développera pour devenir un arbre d'avenir à part entière.

Le même raisonnement s'applique à la régénération naturelle, qui est souvent encore plus abondante que les arbres plantés artificiellement. Ce que nous faisons avec la plantation de cellules, c'est imiter

la régénération naturelle.

Vers une forêt sans plantation

L'objectif ultime est de pouvoir régénérer la forêt sans avoir à planter de nouveaux arbres. Sachant que presque 7 arbres sur 10 sont des hêtres et que d'autres espèces telles que les chênes et les tilleuls sont rares, cela reste probablement un rêve lointain. Depuis 2005, le hêtre se régénère bien. Cette

espèce étant tolérante à l'ombre, elle se régénère facilement naturellement. Le charme commun aussi se régénère

bien naturellement. L'érable sycomore peut se régénérer sur de grandes surfaces, mais nous constatons que cette espèce rencontre des difficultés à se maintenir adulte en raison des sécheresses et des vagues de chaleur.

Nous souhaitons régénérer au moins 300 hectares d'ici 2043. Nos plans portent sur des zones encore dénudées, mais aussi là où des hêtres de plus de 180 ans se trouvent dans une phase de déclin. Notre but est d'accélérer la transformation des peuplements. La transformation signifie qu'ils seront régénérés sous abri, par la plantation de cellules avec d'autres espèces d'arbres que le hêtre. Cela signifie que des cellules seront plantées à raison de 12 cellules par hectare par cycle de 8 ans, de sorte que la transformation puisse être achevée d'ici 2043. Bien sûr, nous ne planterons pas de hêtre, mais principalement des chênes sessiles (au moins la moitié) et des cellules d'autres espèces telles que le tilleul à petites feuilles et le merisier. Ces quatre espèces devraient mieux résister au changement climatique que le hêtre, le chêne pédonculé et l'érable sycomore. Ces espèces sont actuellement rares (elles représentent à peine 10% de la palette d'espèces actuelle), ce qui pose également un problème en termes de disponibilité de plants dans les pépinières existantes.

Etre proactif

Les premiers tests de régénération naturelle du chêne sessile semblent prometteurs. Nous essayons d'y réagir de manière proactive. 2022 a été une excellente année pour la fructification du chêne sessile. En avant-première, nous avons collecté quelques centaines de kilos de glands en octobre. Ces glands ont été envoyés pour culture chez un pépiniériste. Nous espérons ainsi élever des jeunes plants de chêne sessile à partir de notre propre récolte de glands dans trois ans. Nous envisageons de lancer des initiatives similaires pour le tilleul à petites feuilles et le charme commun.

À suivre,

<https://www.foret-de-soignes.be/beaucoup-darbres-ne-font-pas-une-foret/>



La Marchabilité, un mot moche mais essentiel

Tous à Pied a mené l'enquête afin de vous expliquer le pourquoi du comment de ce mot moche mais indispensable à nos vies de piétons. En effet, marchabilité vient s'ajouter à la liste de ces mots qui n'existent pas mais qui le mériteraient.

Retour aux origines

Le terme marchabilité est un néologisme apparu dans les années 1990. Il provient de l'anglais « walkability » (oui en anglais ça sonne toujours mieux) et a été popularisé par le mouvement des « villes marchables » (walkable cities) aux États-Unis. Le concept a été introduit pour la première fois par Jane Jacobs, une urbaniste et activiste américaine, dans son livre « The Death and Life of Great American Cities » publié en 1961. Depuis lors, la marchabilité est devenue un critère important dans le jargon des urbanistes, experts en mobilité ou autres ingénieurs, pour évaluer la qualité de vie dans les villes et communes, avec des normes et des indicateurs spécifiques pour mesurer cette qualité.

Comment la définir ?

« La marchabilité d'une rue ou d'une ville croise à la fois des enjeux de santé publique, de sécurité routière et d'accessibilité, de développement économique et d'animation urbaine ». On est d'accord qu'à ce stade, ça reste encore un peu abstrait.

Voici donc LA définition.

La marchabilité qu'on peut synonymiser (oui ok ce mot là n'existe pas non plus) à potentiel piétonnier, peut se résumer par la capacité d'un lieu à faciliter les déplacements utilitaires à pied. Que ce soit en ville ou en milieu rural, il existe des lieux plus favorables que d'autres à la marche à pied en raison de divers facteurs : bruit, insécurité, absence de trottoirs, circulation dangereuse etc. Une bonne marchabilité implique par exemple des trottoirs bien aménagés, des traversées piétonnes clairement définies, une signalisation adaptée et un environnement sécurisé et confortable pour les piétons mais elle prend aussi en compte la fonction de séjour de l'espace public (pouvoir jouer, faire de l'exercice, se reposer, etc.) et les relations possibles avec l'environnement direct offrant plus ou

moins d'atouts comme par exemple la présence de commerces de proximité, services... Il s'agit d'un concept important pour l'urbanisme et la planification de la ville, car la marchabilité favorise la mobilité active, réduit la dépendance à l'automobile et améliore plus globalement la qualité de vie des habitants.

Enfin, la marchabilité constitue un enjeu de santé publique car elle peut entraver ou, au contraire, favoriser l'activité physique. Plus largement utilisée au début des années 2000 en Amérique du Nord dans un contexte de croissance incontrôlée de l'obésité, la marchabilité fait l'objet de plusieurs méthodes de calculs dont trois sont désormais reconnues au niveau international. En effet, la marchabilité ne se mesure pas au pifomètre. Ce n'est pas parce que des personnes habitent près d'un parc qu'elles vont beaucoup marcher. C'est un atout, mais les chercheurs ne s'en contentent pas. De même, les secteurs piétonniers conçus avant tout pour favoriser les commerces peuvent avoir une marchabilité médiocre.

L'IMI (Irvine-Minnesota Inventory) compte pas moins de 174 indicateurs répartis en quatre volets : l'accessibilité, l'attractivité, la sécurité liée à l'infrastructure routière et celle liée aux incivilités. Une équipe de chercheurs et chercheuses français ont adapté cet outil de mesure aux villes françaises en ajoutant 39 nouveaux critères (Werner, Rioux et Mokoukolo, 2013). En 2018, la DRIEA (Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement Île-de-France) a élaboré un outil de diagnostic de la marchabilité à l'échelle de la région Île-de-France dans lequel elle démontre que la marchabilité du territoire francilien ne peut expliquer à elle seule la pratique de la marche et ne constitue qu'un levier parmi d'autres. De cette étude ressort également que la longueur des trottoirs, la diversité des équipements et services ainsi que le surface de végétation sont des facteurs explicatifs déterminants de la marchabilité.

Aux États-Unis, où tout a commencé et où l'obésité est un problème de santé publique, notamment car les villes aux banlieues immenses n'invitent pas à la marche à pied, les agences immobilières fournissent désormais des informations sur la marchabilité du

quartier où les gens veulent louer ou acheter un bien. Preuve qu'au même titre qu'une habitation bien isolée par exemple, un espace de vie walkable (marchable pardon, il est moche aussi ce mot là) doit devenir la norme pour une qualité de vie pour tous.

Références

- BUTTET N., 2021, Comprendre la marchabilité : Comment évaluer la place du piéton dans les espaces publics, Cerema – https://www.cerema.fr/system/files/documents/2021/12/livret_marchabilite2.pdf
- <https://www.cerema.fr/fr/actualites/marchabilite-espace-public-quelles-methodes-evaluer>
- GEHL J., 2013, Pour des villes à échelle humaine, Ecosociété
- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/marchabilite>
- <https://sante.lefigaro.fr/actualite/2013/05/24/20580-marchabilite-parametre-meconnu-milieu-urbain>

Source : <https://www.tousapied.be/>

Pour nos membres qui souhaitent être informés par courriel : nous les invitons à nous communiquer leur adresse e-mail, via secretariat@lasne-nature.be, en y indiquant leurs nom et adresse postale.

Ces informations seront utilisées exclusivement par l'asbl Lasne Nature, et ne seront d'aucune façon communiquées à d'autres. Chacun pourra demander d'être retiré de cette liste, quand il le souhaite.

Lasne Nature se mobilise pour préserver notre environnement.

Nous avons besoin de votre soutien.

Si vous ne l'êtes pas encore, devenez membre en versant votre cotisation (15 € minimum par an) au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



Les pépites du Printemps



Se promener toute l'année est un bonheur.

Se promener au printemps est un émerveillement.

Explosions de couleurs, les paysages sont à nouveau d'un vert tout tendre.

Une diversité de fleurs rejailit comme sorties par magie, elles attirent notre regard et égayent nos chemins.

Les premiers rayons du soleil viennent réchauffer nos vies.

La terre se réveille et la nature nous convie à sa fête !



Le printemps nous incite à la flânerie, à la découverte.

La promenade, en dehors de maintenir une bonne forme physique, nous offre une expérience différente à chaque fois, on prend l'air, on explore, on respire et on se sent bien.

1 heure de marche par jour, une routine de santé puissante, un vrai remède bonheur !

Sortez ! Guides en poche, le printemps vous invite à sa fête et la nature vous tend les bras !

À bientôt sur les chemins.

Christine Testaert. (Texte et Photos)





La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 6,95 €.

Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1
«12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2
«15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3
«10 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 4,17 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 6,95 €.



Nos cartes

Carte IGN au 1/10000
«210 km de promenades à Lasne» édition 2017

Prix : 10,00 € + frais d'expédition de 2,78 €.



Carte des chemins et sentiers de Lasne

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 4.17 €.

Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mésange : 12 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.



Nos tours de cou

Tour de cou Buff «Lasne Nature»

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.
Prix : 15 € + frais d'expédition de 4.17 €.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

Sachets de semences

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 2,78 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos tabliers

Tablier de jardinage et BBQ

tablier en coton avec 2 grandes poches, modèle ajustable à chaque taille : 28 € à enlever au siège de Lasne Nature.



Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 Lasne

Votre cotisation (15 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Merci pour votre soutien.



AGENDA

JUIN 2023

- Sam 24 **Entretien de la Réserve du Bois d'Épine**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, en face du 70 route de l'Etat. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78
- Jeu 29 **Réunion mensuelle de Lasne Nature**
au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager

AOÛT 2023

- Sam 12 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 00 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Jeu 31 **Réunion mensuelle de Lasne Nature**
au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

JUILLET 2023

- Dim 2 **Promenade découverte nature**
Inscription obligatoire - Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations et inscription : marie@bronchart.be
- Sam 8 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 00 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Dim 23 **Promenade trimestrielle** Départ à 10 h au coin de la rue du Village et la rue des Vallées de Wavre à Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations 02 633 37 76.

Septembre 2023 (provisoire)

- Sam 23 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 00 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Jeu 28 **Réunion mensuelle de Lasne Nature**
au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.
- Ven 29 au Dim 1 **La Fête des Plantes et du Jardin d'Aywiers**
renseignements sur <http://www.aywiers.be>
Lasne Nature sera présente sur le site

Vous pouvez nous contacter par téléphone ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine) : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : Denise Morissens : 02 354 97 82 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWAELE : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauepollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 0477 635 713 ou lozetmonique@gmail.com

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be

 Lasne Nature

Compte en banque : POUR LES COTISATIONS, POUR NOTRE BOUTIQUE, POUR LA FACTURATION

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Recettes « zéro-déchets »

Voilà le printemps et l'opportunité de réaliser des recettes « zéro-déchets » aussi succulentes que bon marché !

Avez-vous essayé le pesto avec l'*ail des ours* ou la *cardamine hirsute* qui envahissent nos jardins ? Un délice (le pesto à la cardamine demande un peu



de travail, il doit se réaliser avant que la plante ne fleurisse pour éviter que les tiges ne soient filandreuses, il se mérite... !). Pensez évidemment à récolter à l'écart des routes et lavez avec du vinaigre ou du bicarbonate de soude.

Il est aussi possible de récupérer les *fanes de carotte ou de radis* pour faire du pesto ou en faire une soupe tout simplement.

Et encore pour une soupe pleine de vitamines, l'*ortie fraîche*, à récolter elle aussi dans des endroits non susceptibles d'être pollués et à laver au vinaigre.

Il est sans doute d'ailleurs utile de conserver dans son jardin un petit coin d'orties maîtrisées mais bien utiles (pour fabriquer

du purin d'ortie par exemple, engrais et lutte bio contre certains ravageurs).



Les *épluchures de pommes de terre* bien lavées peuvent faire des chips délicieuses et ont d'autres vertus, comme de détartrer les récipients (y faire bouillir les épluchures quelques instants).

Et l'imagination ne s'arrête pas là !!

Marianne van Lennep



La nature de juin à août

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Ru Milhoux ou du Bois de l'Épine en juin, juillet et août.

Apodère du noisetier (*Apoderus coryli*)



Ce petit coléoptère de 6 à 8 mm de long est facile à identifier, avec l'arrière de la tête très allongé et le dos de couleur rouge.

Il se nourrit de feuilles de noisetier, parfois de bouleau ou d'aulne.

Cette espèce, assez commune, se rencontre dans les zones boisées, de mai à septembre.

La femelle a coutume de découper la moitié d'une feuille, de l'enrouler pour former des petits cigares dans lesquels elle pond un maximum de 5 œufs. Ces cigares constituent ainsi une cache protectrice où une seule larve se développe.

Les adultes hibernent dans le sol.

Caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*)



Le caloptéryx éclatant est un agrion de grande taille (33 à 39 mm) au corps bleu métallique et aux ailes comportant une bande foncée pour le mâle, tandis que la femelle a un corps vert métallique et des ailes verdâtres. Attention à ne pas les confondre avec le caloptéryx vierge dont les ailes du mâle sont entièrement colorées de bleu.

Le caloptéryx éclatant se rencontre de mai à fin septembre le long des cours d'eau propres et à faible courant. On peut l'observer dans nos deux Réserves naturelles.

En bons agrions, ils chassent des insectes en vol.

Les mâles ont un comportement territorial, ils surveillent leur territoire à partir de postes de surveillance où ils

se posent régulièrement.

La femelle pond ses œufs sur des plantes aquatiques en plongeant l'abdomen dans l'eau. Les larves sont aquatiques.

Gaillet croisette (*Cruciata laevipes*)



Cette plante est caractérisée par ses feuilles verticillées par 4, c-à-d qu'elles sont groupées par 4 au départ de la tige, à un même niveau. Ses petites fleurs jaune pâle comportent 4 lobes et se présentent à l'aisselle des feuilles.

Elle apprécie les zones ensoleillées et même légèrement ombragées. On la rencontre au Ru Milhoux et au Bois de l'Épine entre avril et juin.

Le gaillet croisette est utilisé contre les maux d'estomac, pour réveiller l'appétit (plante apéritive et stomachique), pour soulager les plaies internes et externes, les troubles nerveux et les maladies de la peau.

Herminie des ronces (*Herminia tarsicrinalis*)



L'herminie des ronces est un papillon de nuit commun dans toute l'Europe (les papillons de nuit représentent environ 90% des espèces de lépidoptères connus).

Elle affectionne des milieux variés, mais toujours dans une ambiance humide (forêts de feuillus et marécages). On peut l'y rencontrer de mai à septembre. La chenille se développe toute l'année sur des ronces et des clématites, dont elle dévore les feuilles sèches.

Herbe à Robert (*Geranium robertianum*)



C'est une plante herbacée de 20 à 40 cm de haut, très répandue et que l'on peut rencontrer dans la plupart des milieux. Elle est omniprésente dans nos deux réserves.

On la reconnaît facilement à ses petites fleurs roses à 5 pétales et à ses feuilles semblables à celles du cerfeuil. Son nom proviendrait de sa couleur rougeâtre, *ruber* en latin, qui par corruption a donné « robert ».

Très odorante, l'herbe à Robert dégage une odeur fétide très forte et âcre encore plus intense lorsqu'on froisse ses feuilles entre les doigts.

Mouche-scorpion (*Panorpa communis*)



La mouche-scorpion, appelée aussi panorpe, n'est ni une mouche, ni un scorpion. Elle fait partie de l'ordre des mécoptères. Son nom de « mouche-scorpion » lui vient de la présence chez le mâle d'une sorte de pince à l'extrémité de l'abdomen, qui est souvent recourbée vers l'avant. Cette pince ne lui sert qu'à saisir la femelle lors de l'accouplement.

Elle est équipée de 2 paires d'ailes membraneuses avec des taches noires et d'une tête allongée en forme de bec.

Elle se nourrit surtout d'insectes morts et de miellat de pucerons, tandis que la larve vit dans le sol et consomme aussi des insectes morts, ainsi que des débris végétaux.

La mouche-scorpion est fréquente et abondante dans les lieux ombragés et les endroits plutôt humides comme les bords de ruisseaux, les marécages ou les prés. On la rencontre fréquemment dans nos 2 réserves.